L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Entre les rues Bienville et Conti.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 JANVIER 1868

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $4; par semestre, $2.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces ordinaires, insérées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paraissant 1 fois et 50 cents la ligne de première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces extraordinaires de la page d'interlude paraissant 1 fois, $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paraissant souvent, $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en noir, dans la page d'interlude, paraissant 1 fois, $2 le carré par ligne.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces extraordinaires, les remises qui seront faites par ailleurs; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 par cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents cette la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dans le nombre d'insertions ne sera pas calculée avant publiées du fait.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.
NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 17 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VANTES, A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par E. Roper & Co—à bord mâle d'encan, sans réserve, vins en barriques et en caisses, malaga, madère, vermouth, &c.
Par D. E. Murphy—à 10 heures, à l'entrepôt Rio, 250 barriques de cordes.—Et à 11 heures, sur la Levée, entre Conti et St Louis, 13 cuilliers bois de cypre.—Et à l'entrepôt Montgomery, rue Fulton, 773 balles de foin.
Par J. F. Boisson—à 11 heures, sur les Hours, au coin des rues Levée et Fidèle, tout le contenu de cette grocerie et des meubles.
Par H. Gutsch—coin Bienville et Passage de la Bourse, meubles, piano, verrerie, vaisselle, &c.
Par G. Lamontagne—le No 69 de la rue de Chartres, bonneterie d'hiver, chemises et cotonnades en laine.
Par Louis Stern & Bros—au No 36 de la rue du Champ de Mars, bottes, souliers et brodequins.
Par A. Falber — au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c, sans réserve.
Par Hoffman, Marks & Co. — au No 36 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie, jambes, épaules, sherry et vin rouge.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 92 Vieille Levée.

Vente d'un bateau à vapeur.—L'attention des commerçants est appelée sur la vente qui doit faire le samedi, 18 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par M. Chas. T. Nash, du bateau à vapeur "Colin," amarré maintenant derrière le "Comet." Le "Colin" est un beau steamer qui tire peu d'eau et qui a une marche rapide. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce. 2

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Supplément au Supplément.

Les membres radicaux du Congrès semblent avoir à cœur de suivre cette maxime de l'ancienne pratique:

Sacrifiez sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

On peut, en effet, se demander s'ils auront bientôt fini de remanier leur système de reconstruction, et d'ajouter supplément sur supplément à leur législation. Deux lois votées en mars 1867, une loi supplémentaire ajoutée en juillet, sans parler de bills accessoires se rattachant plus ou moins directement au sujet, tout cela n'a pas suffi avec ordonnance de la Rivière Blanche, suivant laquelle dix Etats de l'Union doivent être reconstruits à l'aide d'un replatrage congressionnel. Il leur faut ajouter constamment quelque nouvelle cheville à leur ouvrage, quelque point d'appui additionnel pour l'empêcher de crouler.

Les habiles du parti voyant que la reconstruction ne marchait pas suivant leurs désirs, se sont avisés que pour reconstruire il fallait d'abord démolir. Les anciens gouvernements d'Etat restés debout *provisoirement* gênaient les représentateurs. Qu'à cela ne tienne, il n'y a qu'à les renverser et à faire table rase! Que tout ce qui résiste aux Solons des conventions bigarrées soit brisé immédiatement par le bras tout puissant du pouvoir militaire, et tout ira ensuite à merveille! Aussitôt dit que fait. Le comité sur la reconstruction est saisi de la question et MM. Boutwell, Bingham et leurs collègues emploient leurs vacances de Noël et du Jour de l'An à manufacturer un petit appendice à l'œuvre de la reconstruction. C'est ce qu'on peut appeler "les bons de pioche de la fin", le coup de grâce aux vieux édifices constitutionnels.

Voici le texte de ce bill supplémentaire, sur lequel la Chambre va être appelée à voter incessamment. Il est, comme on le verra, assez rétrograde; cependant, il n'a pas satisfait M. Thaddeus Stevens qui, dans le comité, a voté avec la minorité. L'irascible radical voulait y ajouter quelque clause pour étendre le droit de représentation des Etats du Sud dès qu'ils auraient reconstruite et radicalisés. Il craint qu'en échangeant les votes du Nord contre ceux du Sud son parti n'ait fait un mauvais marché! Mais arrivons au texte:

SEC. 1. *Il est décrété* etc., Que dans la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, le Texas, la Floride et l'Arkansas, il n'y a pas de gouvernements d'Etat civils, et que les gouvernements dans les dits Etats ne seront pas reconnus comme valides ou légaux, ni par le pouvoir exécutif, ni par le pouvoir judiciaire, ni par l'autorité des Etats-Unis.

SEC. 2. *Il est de plus décrété*, que pour la première application de l'article 14 du bill d'acte pour pourvoir au gouvernement plus efficace des Etats rebelles" passé le 2 mars 1867 et des différents actes supplémentaires à icelui, le général de l'armée des Etats-Unis est par le présent autorisé et requis d'enjoindre par un ordre spécial, à tous les officiers qui commandent dans les divers départements militaires, dans les dits Etats, l'accomplissement de tous les actes autorisés par les dites lois ci dessus mentionnées, et de remplacer, par son ordre, chacun des officiers des dits commandants, et de détacher d'autres officiers de l'armée des Etats-Unis, non au dessous du rang de colonel, pour remplir tous les devoirs et exercer tous les pouvoirs autorisés par les dites actes, afin que le peuple des dits Etats puisse promptement réorganiser les gouvernements civils républicains en la forme, dans les dits Etats, et être maintenu dans ses pouvoirs politiques dans l'Union.

SEC. 3. *Il est de plus décrété* que le général de l'armée est autorisé à destituer ou en tous les fonctionnaires civils actuellement en fonctions sous les divers gouvernements provisoires dans lesdits Etats désorganisés, et à en nommer d'autres pour remplir les devoirs appartenant à leurs fonctions respectives, et qu'il pourra, tous les actes que lesdites lois autorisent les commandants des départements militaires à faire dans lesdits Etats, et les clauses des actes qui autorisent le Président à assigner des commandants à ces départements militaires, ou à remplacer les officiers qui peuvent y être détachés, sont par le présent rappelés.

SEC. 4. *Il est de plus décrété* qu'il sera illégal pour le Président des Etats-Unis d'ordonner à aucune partie de l'armée et de la marine des Etats-Unis d'affirmer, par la force des armes, les ordres d'aucun dessdits gouvernements provisoires dans lesdits Etats désorganisés pour opposer ou entraver l'autorité des Etats-Unis en ce qui concerne les dispositions de cet acte et de ceux dont il est le supplément.

SEC. 5. *Il est de plus décrété* que toute intervention par aucune personne avec intention d'empêcher, par la force, l'exécution des ordres du général de l'armée, donnés en vertu de cet acte, et des actes susdits, sera considéré comme un délit; que ceux qui s'en seront rendus coupables seront, après conviction, condamnés à une amende qui ne dépassera pas $5000 et à un emprisonnement qui n'excèdera pas deux ans.

SEC. 6. *Il est de plus décrété* que les actes ou parties d'actes qui sont incompatibles avec les previsions de cet acte, sont par le présent rappelés.

EN DEHORS DE LA CONSTITUTION.—Le *Tribune*, journal républicain noir de New York, fait la judicieuse observation que voici:

Quand Thad. Stevens déclare que la législation du Congrès est maintenant en dehors de la Constitution" il place les gens du Sud dans une position assez embarrassante. Car, d'un autre côté, le Congrès oblige ces mêmes gens à prêter, tous les jours ou tous les deux jours, le serment de "soutenir la Constitution." Or il faudrait les forcer à jurer qu'ils soutiendront, contre la Constitution, tout ce que le Congrès pourra faire en dehors de la Constitution ou contre elle. Comme cela ils comprendraient exactement leur situation et ils ne pourraient plus murmurer.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE.—Nous publions dans une autre colonne le seizième bilan annuel de cette Compagnie Mutuelle. On remarquera qu'il contient un tableau détaillé de l'actif de la Compagnie dont le total s'élève à $878,724,02, de sorte que chaque unité ressé peut se rendre compte de l'exactitude des évaluations. A partir de 11 février au dividende de six pour cent sera payé sur tous les certificats de scrip non rappelés. Par suite de la dépréciation des valeurs qui composaient l'actif pendant les années de la guerre, les administrateurs ont résolu de rappeler tous les scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861 et de les réduire de 25 0/0. C'est le seul moyen d'établir l'équilibre entre le montant des scrips et celui des valeurs actives. Cette mesure nécessitée uniquement pour liquider l'ancienne situation, donnera à la compagnie une base ferme et solide qui ne fera qu'augmenter la faveur dont elle jouit déjà.

GAINS DÉMOCRATIQUES DANS L'ILLINOIS.—Les élections qui viennent d'avoir lieu dans l'Illinois pour les fonctionnaires de comtés, ont été chaudement disputées et les démocrates y ont fait de fort gains. Soixante sept comtés donnent aux radicaux une majorité totale de 5000 voix au lieu de 45,000 qu'ils avaient eues à la dernière élection. Dans les 30 comtés restant, la majorité démocratique sera assez forte pour contrebalancer ces 5000 voix et on regarde comme certain que les démocrates ont une majorité réelle dans tout l'Etat.

Nous avons eu le plaisir de serrer hier la main au général Alexandre Desloset, un des plus estimables citoyens de la Louisiane, et à son fils, M. A. Desloset. MM. Desloset exploitent toujours leur habitation, à quelques milles de St-Martinville. Nous apprenons par eux que les affranchis se montrent assez disposés à travailler et que les planteurs de la paroisse Ste-Marie comptent faire environ 15,000 boucauts de sucre l'année prochaine, au lieu de 4,000 qu'ils ont fait cette année. Les habitants sont toujours victimes de nombreux vols, et beaucoup d'animaux disparaissent sans qu'on puisse trouver trace des voleurs.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera samedi soir la troisième représentation de la *Juive*, grand opéra en cinq actes d'Halévy, qui sera chanté par MM. Picot, Damiani, Van Huffien, Lechevallier, Tholer, et mesdemoiselles Kunschetti et Lambelé. M. Picot, qui a recouvré l'usage plein et entier de tous ses moyens vocaux, fera certainement sensation dans le rôle d'Eléazar.

BALS DE L'OPÉRA.—Nous avons déjà parlé des bals qui doivent avoir lieu à l'Opéra. Les souscripteurs aux quatre bals masqués qui sont annoncés par la direction auront droit, en sus, à l'entrée au bal du mardi-gras. Le prix de la souscription est de $15. Les quatre bals auront lieu le 24 et le 31 janvier, le 7 et le 14 février. Le mardi gras tombe, comme on sait, le 25 février. Nous engageons les jeunes gens qui veulent profiter des avantages offerts aux souscripteurs à se hâter, car on ne recevra plus de souscription après le premier bal.

ELECTIONS.—La Compagnie du Pontchartrain a procédé le 6 du courant, à l'élection de ses officiers pour le service de l'année suivante; et, le 16, le bureau des directeurs a été pour président M. J. M. Lapeyre; pour surintendant général, M. George Pandely, et pour secrétaire M. William J. Carter. Ces choix expliquent la bonne situation de la Compagnie et sont justifiés par les résultats. Nous félicitons les actionnaires du chemin de fer de Pontchartrain de leur sagesse et discernement.

Revue Européennes.

Nous avons reçu hier soir nos journaux de Paris jusqu'au 27 décembre. Nous y trouvons les nouvelles suivantes:

Quelques discours importants ont signalé la séance du 26.

M. Carnot a défendu, avec autant de modération que de fermeté, l'amendement tendant à réduire à un an le délai du service actif, pour les jeunes gens ayant reçu une instruction primaire complète et donné la preuve qu'ils connaissaient le maniement des armes et l'école du soldat.

M. Larrabure a sonné la cloche d'alarme. Peu s'en est fallu qu'il n'accusât le gouvernement d'un excès de lenteur dans ses armements.

On se souvient cependant que, l'an dernier, au mois de mai, à l'époque où il importait de rassembler sur le Rhin une armée d'observation, M. Larrabure prononça un discours tellement pacifique, qu'il étonna même la majorité de l'assemblée. Aujourd'hui, M. Larrabure est le plus belliqueux des députés. Ne serait-ce pas à la question romaine qu'il faudrait rapporter le miracle de cette conversion?

M. Larrabure voit déjà la France menacée par ses voisins d'en delà du Rhin et d'au delà des Alpes. D'après lui, la Prusse est une ennemie certaine, l'Italie est une ennemie probable.

M. Larrabure se plaint que l'Italie ait pour la France des sentiments bien différents de ceux que devrait lui engendrer la reconnaissance des services passés. Et l'honorable député paraît ne savoir à qui s'en prendre. Qu'il s'en prenne à la coalition du 5 décembre, qui, par les mains de MM. Chesneloug, Thiers et Rouher, et par les siennes, a déchiré, devant le Corps législatif, le pacte de l'alliance franco-italienne.

M. de Miral a éprouvé un des échecs les plus éclatants que nous connaissions dans les annales parlementaires.

Après avoir essayé de répondre aux objections présentées par MM. Calvet-Rogniat et Louvet contre le projet de la commission, il a émis une théorie de droit constitutionnel qu'on paraît nouvelle à la Chambre.

D'après M. De Miral, un système sur lequel le gouvernement et la majorité de la commission sont tombés d'accord, doit, en raison même de cet accord, être préféré à celui de la minorité. Le plus, tout dépité, coupable d'avoir voté avec la minorité, serait, du même coup, convaincu d'être l'adversaire systématique des institutions impériales.

Cette théorie, qui tendrait à introduire dans la Chambre les pratiques de l'obéissance passive, a soulevé une véritable tempête sur les bancs placés en face et à la droite de l'orateur.

Des interruptions parties des groupes les plus compactes de la majorité, et où les voix de M. Calvet-Rogniat et de M. le marquis d'Havrincourt, chambellan de l'Empereur, se mêlaient à celles du tiers-parti, ont prouvé à M. du Miral que la droite elle-même n'entendait pas accepter cette confusion établie entre le dévouement d'une assemblée et la discipline d'un régiment.

M. Glais-Bizoin a voulu caractériser d'un mot le projet de M. Rouher. "C'est, s'est dit, la carte à payer de deux hurrahs donnés au gouvernement personnel."

L'amendement suivant au projet de loi sur la presse a été présenté par MM. de Guillotet, Creuset, Camille Dollfus, de Beauchamp, Aimé Gros, Perrier:

"*Article nouveau.*

"Toute allégation mal veillante relative à la vie privée, publiée par la voie de la presse, est punie d'une amende de 500 à 5,000 fr.

"La poursuite ne peut être exercée que sur la plainte de la partie intéressée."

Le *Mémorial diplomatique* nous apprend que le gouvernement autrichien, ayant reçu des dispositions de la Prusse, va compléter l'effectif des régiments hongrois et Galiciens.

On écrit de Paris à l'*International* de Londres:

"Le gouvernement impérial a reçu son dernier dépêche avec le calme et la fermeté dont ce dépêche le rend qu'il compromis l'existence du cabinet. Il ne veut pas compliquer ce conflit intérieur d'embarras diplomatique, et voilà pourquoi toutes les communications, toutes les démarches relatives au payement de la dette pontificale sont momentanément suspendues. M. de Malaret n'a rien reçu de Paris depuis samedi, et du coté, M. Nigra, qui cependant voit à peu près tous les jours le marquis de Moustier, n'est chargé de rien lui dire. Ce silence, cette brusque interruption de la vie diplomatique, a quelque chose de sinistre et de menaçant.

"La Franée, en effet, sait, sans parler, se faire comprendre. Des ordres sont positivement envoyés à Toulon, et j'ai même cru dire qu'on y réunissait un corps de 30,000 hommes qui serait prêt à s'embarquer au premier signal. Il paraît en outre que le général du génie Prudhon a reçu des instructions pressantes pour s'occuper activement de fortifier Rome. Il est donc impossible de se méprendre sur les intentions du gouvernement impérial. Si la politique qui a prévalu dans le vote du 26 décembre est définitivement adoptée, nous l'ignorons encore; et, cette fois, ce ne sont plus les bandes de Garibaldi, c'est l'armée du roi que nous aurons à combattre. L'esprit ne s'arrête qu'avec hésitation devant de telles éventualités.

"Il y a un général espagnol arrivé avant hier de Madrid qui commence à fixer l'attention. C'est un aide de camp de Narvaez. L'empereur l'a reçu, mardi, à trois heures. On croit que ce personnage mystérieux vient parler du concours que pourrait prêter l'armée espagnole dans la défense du pouvoir temporel.

Nous trouvons la dépêche suivante dans la *Patrie*:

Berlin, 24 décembre, 1 h. 25 soir.

Le *Moniteur prussien* dit au sujet de l'assertion du journal la *Finance*, d'après laquelle cinq journaux français auraient été corrompus par l'or de la Prusse:

"Le gouvernement du roi aurait tenu aussi peu compte de cette invention que de tant d'autres, et cette affirmation n'avait été portée devant le Corps législatif français sans que sa fausseté absolue ait été, paraît-il, immédiatement reconnue. Nous sommes autorisés officiellement à déclarer que cette affirmation, dans son ensemble comme dans ses détails, est relativement à chacun des journaux incriminés, comme aux chiffres des différentes sommes annoncées, est complètement fausse et de pure invention."

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

EXPOSITION MARITIME DU HAVRE.—On écrit de Washington:

Washington, 7 janvier.—Le comité des affaires étrangères des deux Chambres a reçu communication de divers documents relatifs à l'Exposition maritime internationale du Havre, qui doit s'ouvrir le 1er juillet. C'est, si-t-il dit, la carte à payer de deux hurrahs donnés au gouvernement personnel."

Le Trésor a fait honneur aujourd'hui aux traites officielles de Lopez.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

LA PROTECTION DES CITOYENS NATURALISÉS.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain*:

Les discussions qui ont eu lieu au Congrès sur la question des droits des citoyens naturalisés ont éveillé l'attention de l'Angleterre. La mauvaise grâce du Président avait déjà été l'objet de longs commentaires de la part des journaux de Londres. Mais voici que le cabinet de St James s'émeut. Lord Stanley a eu récemment un long entretien confidentiel avec M. Charles Francis Adams, ministre des Etats-Unis. Il a demandé ses sentiments exprimés par le Président et par le Congrès sont bien ceux du peuple américain. "Oui, répondit M. Adams, et j'ai attendu de jour en jour à recevoir de mon gouvernement des instructions qui me permettront d'appeler officiellement votre attention sur cet important sujet. Mon gouvernement a été informé du mécontentement qui a été exprimé par le Président n'a été que l'écho de la voix populaire, ainsi que le prouvent d'ailleurs les récents débats du Congrès." Lord Stanley a répondu au ministre que le gouvernement anglais ne refusait pas d'examiner les propositions que pourraient faire les Etats Unis. Nous admettons que les grèfs énumérés par M. Johnson fussent fondés, il a laissé entrevoir un vif désir d'arriver à une entente sur la question de la nationalité.

De son côté, la presse anglaise demande qu'on abolisse la législation actuelle, d'après laquelle un anglais qui quitte son pays devient un étranger. Cet aveu, que nous lisons dans les *Times* de Londres:

"La question de la naturalisation doit être considérée plutôt au point de vue de la politique qu'à celui du droit légal: et nous admettons volontiers qu'il est impossible de refuser les arguments de ceux qui demandent la révision des lois actuelles, au nom des intérêts politiques et du sens commun. Il y a certainement des centaines de mille et peut-être des millions de citoyens des Etats Unis qui ne se considère comme sujets anglais. Aucun homme d'Etat ne saurait justifier cette anomalie qui, au fond, blesse, à bien des égards. Si tous les différents irlandais doivent l'allégeance à la reine, il faut se demander s'il n'est pas droit aussi à notre protection contre la conscription; et cependant, il arrivait que des conscrits irlandais, pour notre ministère à Washington de leur accorder cette protection pendant la guerre civile américaine. Et réunie, notre théorie actuelle est insoutenable, lorsqu'on en recherche les résultats. De plus, si nous continuons à la maintenir, elle peut devenir pour nous une cause d'embarras sérieux.

"Il n'y a donc pas de bonnes raisons pour le gouvernement anglais de rejeter les propositions amicales que pourraient faire les Etats Unis en vue de la modification des lois actuelles. Sans admettre qu'il faille accepter sans réserve le principe d'après lequel un citoyen peut renoncer à son allégeance, il faut l'examiner avec soin.

"Le fait d'expatriation devrait, en tous cas, être bien constaté, et on prendrait des précautions contre une exploitation frauduleuse faite dans le but de porter atteinte aux intérêts de l'Etat. En ce qui concerne les crimes commis sur le territoire du royaume, les Etats Unis sont déjà soumis à la juridiction anglaise, en vertu de ce que les hommes d'Etat nomment une allégeance temporaire. Ils peuvent être poursuivis, par conséquent, d'après le *Treason Felony Act* pour des crimes commis en Irlande, sans avoir égard à leur nationalité, et ceci est, après tout, le meilleur argument en faveur de la proposition. Quant aux incursions qu'on pourrait organiser en Amérique, nous devons nous en rapporter principalement à la bonne foi du gouvernement des Etats Unis, et c'est là un nouveau motif de nous montrer conciliants à son égard."

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Meeting de citoyens notables dans l'Alabama.

Ils invitent les votants à s'abstenir de toute élection.

Le 30 janvier recommandé pour le jeune et la prière.

Les nègres ennemis de la presse en Virginie.

Curieux état de choses en Georgie.

Le juge Wood, de l'Alabama, a reculé devant le juri nègre.

Suppression de la Cour par l'autorité militaire.

Nouvelles d'Europe.

Arrivée des restes de Maximilien à Trieste.

Londres, 16—Le feulan Deasy, au dès échappé de Manchester, a été arrêté depuis à Waterford, Irlande. Le prisonnier a été envoyé sous une forte escorte à Manchester, où il sera positivement identifié.

Deux Américains, nommés Barrette et Unesl, Arrivés, le steamer Mercedite, de la Nouvelle Orléans.

Louisville, 16—Tabac plus facile. Vendu 76 boucauts de $4 50 à $6. Coton 14. Farine $7 75. Saindoux 12 3/4 à 13. Porc 21.

Les stockiers Great Republic et le Richmond pour la Nouvelle Orléans. La rivière baisse avec 7 pieds 9 pouces d'eau dans le canal. Temps clair. Thermomètre 31.

Cincinnati, 16—Farine inactive. Avoine à 68. Provisions languissantes. Mess porc à $20 00. Graisse ferme à 11 1/2. Jambons au sucre 16 à 17. Beurre ferme à 35. Sucre ferme à 13 et 15. Mélasse 80 à 90.

Savannah, 16.—Coton, calme et ferme à l'ouverture, mais avec une tendance à la hausse à la clôture. Mid 15 1/2. Vendu 1,100 balles. Reçu 2305. Exporté 7980. Stock en main 53,082.

St-Louis, 16 Farine calme. Maïs plus facile de 90 à 92. Avoine inactive de 70 à 72. Provisions, nominales. Graisse, 11 3/4. Temps froid.

Augusta, 16—Coton actif et plus ferme. Ventes, 840 balles. Reçu, 1,036. Middling, 14 3/4. Vendu dans la semaine, 5,011 balles. Reçu, 3,548 balles.

NOUVELLES DU FLEUVE.

Passe du Sud-Ouest, 16, 7 h. P. M.—Arrivé, le steamer Trade Wind, avec fret et passagers.

Vicksburg, 16—Descendant, le Leo à 8 h. et e gouvernour Allen à 9 h. P. M. Le fleuve monte.

(Dépêches d'hier soir)

La Havane, 15.—Sterling à 12 1/2 de prime; nouveau sucre centrifuge 7 réaux 8/8.

New York, 16.—Par le câble.—La Russie est réunie à la France et à l'Autriche dans les remontrances au sujet de la suppression de l'Espagne.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 16 au soir—Consolidés 92 3/4. Bons 71 1/2 à 71 3/4.

L'encaisse a augmenté de £26,000 à la banque d'Angleterre.

Paris, 16.—Les rentes ont haussé.

Liverpool, 16 au soir—Coton ferme à la clôture Upland dans le port 7 1/2; à venir: 7 1/2. Orleans 7 3/4. Vendu aujourd'hui 12,000 balles.

Washington, 16—SENAT—Le Président a présenté une communication de E. M. Stanton, secrétaire de la guerre, renfermant une liste des officiers volontaires qui sont maintenant au service.

Le bill de taxe sur le coton est appelé, et motion est faite pour que le Sénat renonce à ses amendements, mais insère une clause exempt ant de droit le coton importé après juillet. Toute discussion est ajournée.

Un bill réorganisant le département du Trésor est présenté et référé au comité de finance.

Les attributions de Hefelt, pour les actes de reconstruction, sont votées avec quel ques amendements.

Après une tentative inutile de reprendre la discussion sur le bill de taxe relatif au coton, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—Il est demandé au secrétaire du Trésor si H. S. Wells s'est conformé à son contrat pour l'enlèvement des obstructions dans la rivière de Savannah.

Il est bill accordant des terres pour l'extension des chemins de fer de Dubuque et de Sioux City, passe.

La Chambre alors se met à discuter le nouveau bill de reconstruction jusqu'à 4 heures et suspend la séance jusqu'à 7 heures et demie.

Washington, 16 Trumbull plaidera l'affaire McCardle pour le compte du gouvernement.

Le bill de déficit qui a passé adopté hui au Sénat allons, pour rendre le plus effectif possible le gouvernement des Etats rebelles, la somme de $650,000 comme suit: 1re district, $50,000; 2me district, $110,000; 3me district, $97,000; 4me district, $150,000; 5me district, $50,000.

Le général Ord est ici.

Plus est réelé enfermé avec Stanton plusieurs heures ajourd'hui. Stanton est représenté comme n'ayant pas du tout l'intention de résigner.

Il y a eu une autre réunion spéciale de cabinet ajourd'hui.

La Législature du Maryland s'est limitée seulement à deux balloteges pour la nomination d'un sénateur aujourd'hui.

Le département d'Etat a des avis du câble d'après lesquels les habitants de St Thomas et de St-John auraient voté avec enthousiasme en faveur de la cession aux Etats-Unis.

Montgomery 16.—Une réunion de citoyens influens de l'Alabama a eu lieu une session de deux jours. Après une délibération calme et patriotique les résolution suivantes ont été unanimement adoptées:

1 Résolu que nous recommandons aux citoyens de l'Alabama qui sont opposés à la Constitution proposée par la Convention de Reconstruction de s'abstenir entièrement de voter aux élections qui auront lieu le 4 février, soit pour la ratification ou le rejet de la dite Constitution, ou pour les candidats aux emplois sous cet instrument.

2 Résolu que nous recommandons aussi à ceux qui sont opposés à cette Constitution qu'ils forment un conservatisme, pour aux des organisations politiques effectives, dans chaque portion de l'Etat, jusqu'à ce qu'ils soient délivrés des périls qui les menacent.

Le 30 janvier, a été recommandé au peuple de l'Alabama comme un jour de jeûne et de prière pour que Tout-Puissant délivre le peuple de l'Alabama de son fléau de la domination nègre.

A été aussi adopté une adresse disposant au peuple de l'Alabama et au monde les raisons qui engagent le peuple blanche de l'Alabama à s'abstenir d'aller aux polls.

Atlanta, 16—Convention: Le rapport que le comité sur la milice a fait ce matin est très sévère. Il autorise la formation de compagnies de volontaires de cavalerie, artillerie et infanterie, et assujettit au devoir de la milice tous les citoyens mâles âgés de 18 et 45, et les noms sont pas exemptés par la loi, et dit que toute l'affaire restera sujette à l'autorité supérieure du Congrès.

Ce matin, la convention a adopté ce qui suit comme une section de la nouvelle constitution: "Il n'y aura pas d'emprisonnement pour dette."

Un ordre général a été lancé ce matin, enjoignant aux officiers de l'armée de coopérer avec les autorités civiles pour réprimer et punir les actes de violence et de cruauté commis par les hommes des affaires là où ils pourraient croire qu'il n'y avait pas justice impartiale. On devra prendre des mesures énergiques pour la conduction de la personne et faire un retour respectable, mais on ne devra pas abandonner la garde.

Une convention des chemins de fer du Sud a lancé aujourd'hui une circulaire proposant que toutes les fois que vingt lignes ferrées consentiront à transporter des émigrants à 1 cent par mille et 2 cents par tonneau par mille pour bagage au dessus de 150 livres, les émigrants s'établissent sur les lignes, seront transportés à ces taux réduits.

Aucune fonds n'ont été trouvés dans le trésor d'Etat par l'officier de l'armée, détaché comme trésorier.

Pittsburg 16.—Il y a eu une collision de trains ajourd'hui sur le chemin de fer de la Vallée de l'Allegheny. Un train de marchandises a été renversé, et quatre cabouses contenant 20 travailleurs. La cambouse a été entièrement démolie et la plupart de ceux qui s'y trouvaient ont été beaucoup de mal. Il n'y a pas de vies de perdues.

La navigation est encore entièrement suspendue.

Raleigh 16.—La Convention n'a rien fait de très intéressant aujourd'hui.

Le journal *Sentinel* avait désigné les races dans la Convention par noirs et par blancs, ce qui a excité une vive discussion des deux races et la résolution suivante a été adoptée par 84 contre 16:

Résolu qu'aucun rapporteur d'aucun journal ne sera admis dans cette enceinte, qui dans ses rapports traitera sans respect de la couleur, quelques uns de ses membres, et en cas d'offense en son sein, ainsi, il sera exclu de la salle et des galeries par le président.

Plusieurs membres conservateurs ont proposé de protester ainsi:

Considérant que résolution est un pas vers la restriction des libertés de la presse et qu'elle aura pour résultat de priver le peuple de nouvelles et informations, nous protestons contre son adoption.

La convention n'a pas permis d'insérer cela dans le journal de l'assemblée.

Richmond, 16—Convention—La question du suffrage a été discutée toute le jour, après quoi l'amendement est forcément venu.

Le trésorier d'Etat a payé $100,000 d'intérêt depuis le 1er janvier 1868.

Selma, 16—L'Hon. G. Wood a décidé qu'il ne pourrait pas se conformer à l'ordre du général Pope sur le jury. Le juge a été remplacé par un officier militaire.

A une réunion des avocats du comté Dallas le juge Wood a été soutenu à l'unanimité.

Augusta, 16—Suivant les instructions du général Meade, deux officiers sont venus ici ce matin du quartier général pour faire une investigation sur certaines charges, mises en avant dans une pétition présentée au général commandant, de mauvaise administration de la part des autorités de la ville.

La commission n'a pas de pouvoir pour mandat les personnes ou requérir les papiers, mais elle exige la présence des citoyens qui ont porté les accusations pour les soutenir. Plusieurs témoins ont été interrogés et l'enquête continuera demain.

Le maire et le conseil actuels ont été nommés par le général Pope et le but de la pétition au général Meade est de les faire révoquer et de faire rappeler l'ancien maire et l'ancien conseil.

Une dépêche particulière de Milledgeville dit que le général Gruger et le capitaine Rockwell ont pris charge du département de l'Exécutif et du Trésor de la George suivant l'ordre du général Meade, et sont entrés respectivement en fonctions.

La dépêche ajoute que le capitaine Rockwell a trouvé le trésor vide, les fonds ayant été antérieurement transportés ailleurs. Le gouverneur Jenkins est encore à Milledgeville, mais on l'attend chez lui à Augusta dans peu de jours.

Charleston, 16—Coton en bonne demande. Prix non changés. Vendu 600 balles. Mid: 15 1/2 à 16. Reçu pour la semaine 7150; exporté 10,282 dont 6192 pour l'Angleterre, 371 pour le continent, 3718 pour le cabotage. Stock en main 15,636.

Charleston, 16—La convention, aujourd'hui, a passé des résolutions invitant le général Canby, le gouverneur Orr et le maire Gaillard à prendre des siéges dans l'enceinte.

Le général Orr a été invité à haranguer la convention demain soir.

Baltimore, 16—Arrivé le steamer Caba, de la Nouvelle-Orléans, par la Havane.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Mobile, 16—Coton ferme à la clôture. Mid: 15 à 15 1/4. Vendu 2,100 balles. Reçu, 1,315. Exporté 860.

New York, 16.—Coton un peu plus ferme. Vendu 3,700 balles. Upl 16 3/4. Farine lourde. Sucre plus facile. Mélasse 80 1/2.

New York, 16—Or calme à 139 3/8. L'excitation diminue. Fonds publics fermes.

New York 16—Fonds publics étaient fermes à la clôture. 5-20, avec coupons 109 1/2, 10-40, 102 3/8, 7-30, 104 3/4.

Argent facile à la clôture. Prêts sur demande de 5 à 6. Escompte du premier papier de 7 à 8. Sterling, inactif et lourd. Lettres de change en premiers classes 109 1/2. Action en baisse.

Balance de la sous-trésorerie, $102,000,000.

Arrivé, le steamer Mercedite, de la Nouvelle Orléans.

Louisville, 16—Tabac plus facile. Vendu 76 boucauts de $4 50 à $6. Coton 14. Farine $7 75. Saindoux 12 3/4 à 13. Porc 21.

Les stockiers Great Republic et le Richmond pour la Nouvelle Orléans. La rivière baisse avec 7 pieds 9 pouces d'eau dans le canal. Temps clair. Thermomètre 31.

Cincinnati, 16—Farine inactive. Avoine à 68. Provisions languissantes. Mess porc à $20 00. Graisse ferme à 11 1/2. Jambons au sucre 16 à 17. Beurre ferme à 35. Sucre ferme à 13 et 15. Mélasse 80 à 90.

Savannah, 16.—Coton, calme et ferme à l'ouverture, mais avec une tendance à la hausse à la clôture. Mid 15 1/2. Vendu 1,100 balles. Reçu 2305. Exporté 7980. Stock en main 53,082.

St-Louis, 16 Farine calme. Maïs plus facile de 90 à 92. Avoine inactive de 70 à 72. Provisions, nominales. Graisse, 11 3/4. Temps froid.

Augusta, 16—Coton actif et plus ferme. Ventes, 840 balles. Reçu, 1,036. Middling, 14 3/4. Vendu dans la semaine, 5,011 balles. Reçu, 3,548 balles.

NOUVELLES DU FLEUVE.

Passe du Sud-Ouest, 16, 7 h. P. M.—Arrivé, le steamer Trade Wind, avec fret et passagers.

Vicksburg, 16—Descendant, le Leo à 8 h. et e gouvernour Allen à 9 h. P. M. Le fleuve monte.

(Dépêches d'hier soir)

La Havane, 15.—Sterling à 12 1/2 de prime; nouveau sucre centrifuge 7 réaux 8/8.

New York, 16.—Par le câble.—La Russie est réunie à la France et à l'Autriche dans les remontrances au sujet de la suppression de l'Espagne.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 16 au soir—Consolidés 92 3/4. Bons 71 1/2 à 71 3/4.

L'encaisse a augmenté de £26,000 à la banque d'Angleterre.

Paris, 16.—Les rentes ont haussé.

Liverpool, 16 au soir—Coton ferme à la clôture Upland dans le port 7 1/2; à venir: 7 1/2. Orleans 7 3/4. Vendu aujourd'hui 12,000 balles.

Washington, 16—SENAT—Le Président a présenté une communication de E. M. Stanton, secrétaire de la guerre, renfermant une liste des officiers volontaires qui sont maintenant au service.

Le bill de